



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 10 -
SÉANCE N° 525 DU 11 DÉCEMBRE 2023

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 4 décembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet (à partir de 18 h 39), Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Nadège Davoust (à partir de 18 h 14), Caroline Garnier, Sébastien Buron, Jonathan Guilemin, Kamel Ogbi, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Soultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Christine Droguet a donné pouvoir à Solange Bruneau (jusqu'à 18 h 39), Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchar, Éric Paris a donné pouvoir à Michel Neveu, Laurent Paviot a donné pouvoir à Georges Hoyaux, Nadège Davoust a donné pouvoir à Béatrice Ferron (jusqu'à 18 h 14), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Céline Loiseau, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, James Charbonnier a donné pouvoir à Vincent d'Agostino, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Lucile Perin et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Chantal Grandière.

Étaient excusés ou absents

Guillaume Agostino et Paul Le Gal-Huamé, conseillers municipaux.

Béatrice Ferron et Henri Renié sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 13 décembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 11 DÉCEMBRE 2023

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Rapporteur : Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29, R2313-3 et L2313-1,

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois permanents au regard des évolutions conséquentes intervenues depuis le printemps 2022 et notamment celles en lien avec la nouvelle organisation,

Vu l'avis du comité social territorial réuni le 9 novembre 2023 sur les suppressions de poste, ainsi que les comités techniques des 15 juin et 11 octobre 2022, et les comités sociaux territoriaux des 20 janvier, 11 mai, 6 juin et 7 septembre 2023,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les postes suivants sont supprimés :

- à temps complet :

Libellé du poste	Grade	Cat	Filière
Régularisation / Poste secondaire DGA	Attaché territorial / Administrateur territorial	A	ADMINISTRATIVE
Régularisation / Poste secondaire DGA	Administrateur territorial / Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Régularisation / DGA Education, sport et démocratie locale	Administrateur territorial / Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Régularisation / DGA Sécurité et prestations administratives	Administrateur territorial / Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Régularisation / Animateur.trice ORPAL	Animateur territorial	B	ANIMATION
Chargé.e de mission santé	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice de la démocratie locale	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice de la petite enfance	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice du secrétariat général et de la réglementation	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice enfance éducation	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE

Responsable de service relations usagers	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Animateur.trice RAM	Educateur jeunes enfants	A	SOCIALE
Directeur.trice de l'urbanisme	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Directeur.trice espaces verts	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable du pôle "Print"	Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Responsable de pôle administratif et financier	Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Responsable de pôle administratif et financier	Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Animateur.trice référent famille	Animateur territorial	B	ANIMATION
Coordinateur.trice relogement et précarité	Animateur territorial	B	ANIMATION
Documentaliste CIJ	Assistant de conservation territorial	B	CULTURELLE
Dessinateur.trice projeteur.se	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable adjoint(e) du service restauration collective	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable du service centre horticole, cimetières et terrains de sport	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable du service espaces verts urbains	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable pôle propreté	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable pôle propreté des locaux	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable service géomatique	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Agent d'accueil	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIVE
Agent d'accueil	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIVE
Assistant.e administratif.ve	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIVE
Assistant.e administratif.ve	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIVE
Assistant.e administratif.ve		C	ADMINISTRATIVE
Assistant.e administratif.ve	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIVE
Agent de bibliothèque	Adjoint territorial du patrimoine	C	CULTURELLE

Agent de maîtrise gestionnaire espaces publics	Agent de maitrise territorial	C	TECHNIQUE
Agent technique SIG	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE
Responsable de distribution en restauration	Agent de maitrise territorial	C	TECHNIQUE
Responsable d'équipe maintenance transport	Agent de maitrise territorial	C	TECHNIQUE
Responsable d'équipe propreté urbaine	Agent de maitrise territorial	C	TECHNIQUE
Agent technique polyvalent de maintenance	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE

- à temps non complet

Libellé du poste	Grade	Cat.	Filière	Quotité
Agent d'accueil	Adjoint administratif territorial	C	ADMINISTRATIV E	40%
Agent d'animation	Adjoint d'animation territorial	C	ANIMATION	80%
Agent d'animation	Adjoint d'animation territorial	C	ANIMATION	35%
Agent de sécurité scolaire	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE	31%
Agent de sécurité scolaire	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE	31%
Agent de sécurité scolaire	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE	31%
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE	86%

Les postes suivants (à temps complet) sont créés :

Libellé du poste	Grade	Cat	Filière
Directeur.trice du Département Territoire & quartiers	Administrateur territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice administratif et financier	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice péri et extra-scolaire	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directeur.trice réglementation et gestion du domaine public	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE

Directeur.trice Santé et handicap	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directrice.teur du Département petite enfance et parentalité	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directrice.teur du Département proximité	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directrice.teur du Département vie citoyenne et vie institutionnelle	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Directrice.teur du Département Rythmes de l'enfant	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Expert.e en communication	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Responsable du service administration petite enfance	Attaché territorial	A	ADMINISTRATIVE
Référent.e santé et accueil inclusive	Infirmier ère territorial e en soins généraux	A	MEDICO-SOCIALE
Responsable du service Relais petite enfance et parentalité	Educateur trice jeunes enfants	A	SOCIALE
Directeur.trice Département nature en ville	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable adjoint(e) du service restauration collective	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable du service espaces verts urbains	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable du service propreté urbaine	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable du service travaux, production florale et terrains de sport	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Responsable service logistique	Ingénieur territorial	A	TECHNIQUE
Animateur.trice espace séniors intergénérationnel	Animateur territorial, Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Gestionnaire domaine public	Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Référent.e Communication & administration	Rédacteur territorial	B	ADMINISTRATIVE
Responsable de pôle	Technicien territorial	B	TECHNIQUE

Responsable de pôle distribution en restauration	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable du pôle Connaissances du végétal et adaptation	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable du pôle travaux et production florale	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Responsable pôle propreté urbaine	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Technicien.ne gestionnaire voirie	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Technicien.ne SIG	Technicien territorial	B	TECHNIQUE
Animateur.trice Relais petite enfance	Auxiliaire de puériculture territorial	B	SOCIALE
Animateur.trice Relais petite enfance	Auxiliaire de puériculture territorial	B	SOCIALE
Agent de maîtrise de maintenance	Agent de maîtrise territorial	C	TECHNIQUE
Assistant.e régisseur.se	Agent de maîtrise territorial	C	TECHNIQUE
Agent.e d'animation Information Jeunes	Adjoint territorial d'animation	C	ANIMATION
Agent de police	Agent de police municipale	C	POLICE
Agent d'entretien	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE
Agent technique chargé des équipements sportifs	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE
Agent technique espaces verts	Adjoint technique territorial	C	TECHNIQUE

Article 2

Le tableau des emplois permanents est modifié à compter du 1er janvier 2024.

Article 3

Les crédits nécessaires sont inscrits, chaque année, au budget primitif et font l'objet, le cas échéant, de décision modificative.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, dix conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Samia Sultani, Gwendoline Galou, Henri Renié, James Charbonnier, Pierrick Guesné, Vincent D'Agostino et Lucile Périn).

Le maire

Signé : Florian Bercault